

PROGRAMME DE COHESION SOCIALE

Diagnostic 2021

de la coordination locale de la commune de Koekelberg

Auteur du rapport : Julie ROSSINI

Coordonnées de la coordination (siège social) : Coordination Cohésion sociale
Koekelberg
ASBL Forum Koekelbergeois
rue Herkoliers, 17
à 1081 Koekelberg

PRÉAMBULE

Conformément au décret du 30 novembre 2018 et afin d'analyser les besoins des bruxellois en matière de cohésion sociale, le cabinet du Ministre BEN HAMOU demande à chacune des coordinations d'établir un diagnostic qui nourrira le pacte local qui sera signé entre le collège et chaque commune éligible.

Ce diagnostic servira également à la décision du collège, il délimitera le nombre d'opérateurs minimal et maximal pour la priorité 1, 2, 4 et permettra également aux opérateurs agréés de rédiger un avis motivé sur les demandes d'agrément au regard des enjeux des différents quartiers.

PLAN

INTRODUCTION

VOLET 1 – FICHES SIGNALÉTIQUES PAR QUARTIER

1. Quartier « Koekelberg »
2. Quartier « Basilique »
3. Quartier « Hôpital Français »

VOLET 2 – BALISES DÉLIMITANT LE NOMBRE D'OPÉRATEURS MINIMAL ET MAXIMAL

1. Propositions de la COCOF

- Proposition A : Nombre d'opérateurs supplémentaires sur base du décalage entre offre et besoin au niveau communal (annexe 1)
- Proposition B : Nombre d'opérateurs supplémentaires sur base du nombre de quartiers sous-priorisés (annexe 2)

2. Propositions de la Coordination

- Priorité 1 : Soutien et accompagnement scolaire
- Priorité 2 : Apprentissage de la langue française
- Priorité 4 : Vivre ensemble

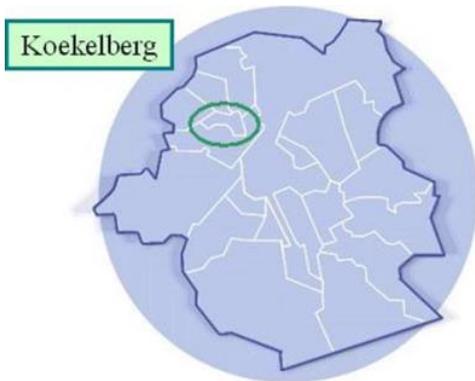
VOLET 3 – SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Située dans le nord-ouest de la région de Bruxelles-Capitale, Koekelberg fait partie des 19 communes de la Région bruxelloise.



Koekelberg se trouve enserrée au milieu des communes de Molenbeek-Saint-Jean, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren et Jette.

Il existe un contraste historique entre les différents quartiers de la commune:

- Le bas de la commune a accueilli, dès la 2ème moitié du 18ème siècle des industries et les logements ouvriers qui lui étaient associés. Le tissu urbain était composé de nombreuses impasses avec des conditions de vie parfois difficiles. Ces quartiers sont actuellement les plus denses et les plus mixtes ; on y retrouve également les bâtiments les plus anciens.
- Le haut de la commune, d'origine agricole, urbanisé plus tardivement, a gardé un caractère résidentiel se matérialisant actuellement par des types de bâtisses diverses (maisons unifamiliales), grands immeubles à appartements ? maisons de maître.

Le tracé du chemin de fer qui « coupe » la commune au niveau de la station de métro Simonis matérialise cette séparation entre le haut et le bas de la commune.

La commune est bien desservie en matière de transports en commun, la station de métro Simonis draine un important nombre de passagers. A ces lignes de métro s'ajoute le tram 19. Plusieurs bus de la STIB dont le bus 20 qui traverse la commune d'est en ouest et les bus de De Lijn qui transitent ou ont leur terminus à la station Simonis. En 2009, l'ancienne gare comprise dans l'espace Simonis a été réouverte. Bien que située sur le territoire de Molenbeek Saint-Jean, la station de métro Etangs-Noirs, qui jouxte la frontière avec Koekelberg est très utilisée par les koekelbergeois.

Koekelberg en quelques chiffres :

Date de création de la commune : 16 mars 1841

Population totale :

21.846 habitants au 31 décembre 2020

Superficie : 1,2 km²

Densité de la population : 18.205 habitants/km²

Infrastructures communales :

Ecoles communales francophones :

- Ecole fondamentale « Armand Swartenbroeks », rue des Tisserands, 26
- Ecole fondamentale « Oscar Bossaert », rue E. Sergijsels, 15

Ecole communale néerlandophone :

- Gemeentelijke basisschool « de Kadeekes », rue Herkoliers, 68

Bibliothèques communales :

- Bibliothèque communale francophone, rue des Tisserands, 24
- Bibliothèque communale néerlandophone, Boekelberg, rue des Braves, 20

Ludothèque communale :

- JAKADI : rue de Ganshoren, 4

Crèches communales :

- Bonhommet : rue Schmitz, 13
- Tilapin : rue de Ganshoren, 4
- Pilouk : rue Emile Sergijsels, 8

Centre sportif Victoria

- Rue Léon Autrique, 4

Espaces verts

- Parc Elisabeth (géré par Bruxelles-Environnement)
- Parc Victoria
- Square de Noville

Associations du programme de Cohésion Sociale :

- MOSAIC : rue Jules Debecker, 65 (priorité 1)
- La maison en Couleurs : rue Herkolier, 61 (priorités 1 – 2)
- Forum Koekelbergeois : rue Herkoliers, 17 (priorité 1)
- Les amis d'accompagner : rue E. Sergijsels, 23 (priorité 3A)
- NOROC : rue Léon Autrique, 4 (priorité 4)

La population koekelbergeoise et ses conditions de vie.

Koekelberg est une des communes de la Région les plus densément peuplées, 18.205 hab/km². Au 31 décembre 2020, la population de Koekelberg comptait 21.845 habitants. Ce chiffre est en constante augmentation depuis 2000.

Années	Nombre d'habitants
31/12/2005	18.158
31/12/2010	20.155
31/12/2015	21.602
31/12/2020	21.845

Source : Rapport Communal 2020 Koekelberg

La commune a connu une hausse importante de sa population au cours de la décennie écoulée. Si les naissances expliquent en grande partie la hausse démographique, il ne faut pas oublier les nouvelles migrations internes à l'Europe.

Population et conditions sociales	Koekelberg	Région
Population (2021)	21.873 hab	1.219.970 hab
Densité de la population hab/km ² (2021)	18.416	7.511
Âge moyen (2021)	35,6 ans	37,7 ans
Part des moins de 18 ans dans la population totale (2021)	26,7%	22,6%
Part de la population de nationalité étrangère dans la population totale (2020)	30,5%	35,3%
Part des ressortissants de l'UE-28 (sans la Belgique) dans la population totale (2020)	19,2%	23,3%
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (2018)	12,08 %	11,77 %
Part des moins de 18 ans vivant dans un ménage sans revenu du travail (2016)	15,28 %	16,16 %
Revenu imposable médian des déclarations (2019)	19.945 €	20.427 €
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (2021)	13,1 %	11,6 %

Sources : IBSA et rapport communal

Au regard des problématiques présentes les défis à relever à Koekelberg sont nombreux : problématiques de croissance démographique, problèmes de chômage, de logement et d'appauvrissement d'une partie de la population, d'incivilités, de soutien scolaire...

Depuis de nombreuses années, les **pouvoirs publics et les associations** sont présents sur tous les fronts et tentent de relever ces défis : aide aux personnes en difficulté, aide aux chômeurs, écoles de devoirs, cours de français, activités après l'école et pendant les vacances scolaires, aide scocio-juridique...

Cependant, avec les faibles moyens financiers et le personnel limité dont elles disposent, les cinq associations koekelbergeuses de Cohésion Sociale ne résolvent bien sûr pas à elles seules tous les problèmes et ne comblent pas tous les besoins de la population mais elles sont indispensables et reconnues par le public.

Il existe de nombreux éléments sur le territoire koekelbergeois qui créent ou qui peuvent créer des « **fractures** » dans la population : au niveau des revenus, de la répartition de la population, des différentes nationalités, de la démographie ou encore de l'accès aux nouvelles technologies.

C'est pourquoi l'action de Cohésion Sociale est si importante, principalement dans l'optique d'un mieux vivre ensemble.

VOLET 1. FICHES SIGNALÉTIQUES PAR QUARTIER

Afin de mieux identifier l'offre et les besoins, la COCOF a réalisé une fiche signalétique par quartier. Cette fiche intègre des indicateurs quantitatifs émanant de l'étude de programmation réalisée par le Cracs mais aussi des données récoltées sur le monitoring de quartier et de données transmises par l'Institut Bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA).

Au regard de ces indicateurs quantitatifs, la coordination locale de Koekelberg apporte des informations plus qualitatives sur l'offre et les besoins dudit quartier, en associant l'expertise des acteurs locaux.

1. Quartier « Koekelberg »



Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires (<i>D1 = faible ; D10 = élevé</i>)	D7	
Retard scolaire (<i>Moyenne régionale 14,5%</i>)	15%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin (<i>Décalage Besoin-Offre (régional)</i>)	Sur offre (1)	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation (<i>Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés</i>)	290	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (<i>Décalage Besoin-Offre (régional)</i>)	Pas de décalage	
Indicateur de mixité culturelle (<i>Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population</i>)	5	
Indicateur de mixité socio-économique (<i>Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)</i>)	2	

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	↑ 22,91	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	↑ 8,87	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	↑ 14,58	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	↗ 8,32	
Part de l'Afrique du Nord (%) :	↑ 7,40	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	↗ 2,30	

Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	→ 2,65	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	↑ 14,59	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	↑ 14,46	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	↓ 16909	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	↘ 45,50	
Part des personnes bénéficiant du RIS	↗ 5,5	

Besoins très importants
 Besoins importants
 Besoins moyens

Sous offre
 Sous offre importante
 Sous offre très importante

Très hétérogène
 Très homogène
 Indicateur préoccupant
 Indicateur très préoccupant

Très supérieur à la moyenne régionale
 Supérieur à la moyenne régionale
 Dans la moyenne régionale
 Inférieur à la moyenne régionale
 Très inférieur à la moyenne régionale

Identification de l'offre

Opérateurs de cohésion sociale reconnus par la CoCoF actifs sur le territoire :

NOM de l'association	Action(s)
La maison en couleurs	P1 – P2
MOSAIC	P1
Forum Koekelbergeois	P1
Noroc	P4
La scientothèque	P1 (régional)

Autres opérateurs de cohésion sociale actifs sur le territoire :

NOM de l'association	Action(s)
Patro Notre Dame de la Joie de Koekelberg	
Agir tous ensemble	Promotion du dialogue interculturel, débats, démarches administratives, traduction
L'armée du salut	Guidance psycho-sociale, administrative et budgétaire
Télé Sainte-Anne	Service d'aide alimentaire (Unité pastorale Père Damien)
Vivre à Koekelberg	Activités culturelles, sociales et sportives, centrées sur l'éducation à la citoyenneté. Alphabétisation.

Consultation par mail avec les opérateurs de terrain locaux

Date:	16 juillet 2021
Opérateurs contactés: (questionnaire)	La maison en couleurs
	MOSAIC
	Forum Koekelbergeois
	Noroc
	Service de Prévention
	ATL
	Service jeunesse
	Contrat de quartier

	Revitalisation urbaine
Opérateurs ayant répondu :	Revitalisation urbaine
	MOSAIC
	Forum Koekelbergeois
	Contrat de quartier
	Service de Prévention (partiellement)

Consultation avec les opérateurs de terrain locaux (présentiel)

Date:	21 Septembre 2021
Opérateurs contactés:	La maison en couleurs
	MOSAIC
	Forum Koekelbergeois
	Noroc
	Las Amis d'accompagner
	Cracs
	Credasc
	Credaf
	Cocof
Opérateurs ayant répondu :	MOSAIC
	Forum Koekelbergeois
	Las Amis d'accompagner
	Cracs
	Credasc
	Cocof
Opérateurs présents	MOSAIC
	Forum Koekelbergeois
	Noroc
	Credasc

Analyse qualitative

En 2019, la population de ce quartier était de 8.708 habitants. Cela représente 39,44 % de la population de Koekelberg et 0,71% de la population de la région.

On est ici dans un quartier très dense et en manque d'espaces publics ce qui contraste avec le plateau haut de la commune.

A. Priorité 1 : soutien et accompagnement à la scolarité

Tout d'abord, notons que les « très » jeunes sont sur-représentés dans ce quartier de Koekelberg.

La tranche de population entre 0 et 17 ans est largement supérieure à la représentation aux échelles régionale et communale.

- une représentation supérieure de près de 9 % par rapport à la moyenne régionale (31,78% contre 22,85%);
- une représentation supérieure de 5 % par rapport à la moyenne communale (31,78 % contre 26,91 %).

Expliquez ici les caractéristiques du public cible composé des enfants et des jeunes et les problématiques saillantes de celui-ci auxquelles une action de cohésion sociale doit apporter une réponse :

La faiblesse des **niveaux économiques et éducatifs** de la majorité des familles du public cible engendre une réelle fracture socio-éducative.

Les fortes inégalités de risque de décrochage scolaire en fonction du **niveau de diplôme** des parents montrent que les **dimensions culturelles** attachées à **l'environnement social** sont déterminantes. La détention du diplôme par les parents est associée à un modèle éducatif plaçant la scolarisation au centre des préoccupations parentales. La distance des milieux populaires avec l'école les éloignerait de ce modèle éducatif, non par opposition à ce modèle, mais en le réduisant essentiellement à un système normatif : appliquer des consignes, obéir aux professeurs, bien se tenir, etc. La déception occasionnée par la faible reconnaissance par l'école de la simple application des consignes peut se traduire par un **sentiment d'injustice**, notamment au moment du passage en secondaire, quand l'évaluation scolaire porte davantage sur l'appropriation de savoirs et moins sur les efforts fournis en termes d'application des consignes.

Notons également un nombre élevé de jeunes ayant accumulé un **retard scolaire** significatif les obligeant notamment à recommencer une année scolaire.

Pourcentage d'élèves koekelbergeois dans l'enseignement FR et NL selon qu'ils sont en retard ou non				
	À l'avance	À l'heure	1 an de retard	2 ans de retard
Primaire	0.63 %	85.67 %	12.41 %	1.27 %
Secondaire	0.76 %	47.52 %	28 %	23.7 %

Pourcentage d'élèves koekelbergeois avec au moins 2 ans de retard scolaire dans l'enseignement secondaire ordinaire (FR et NL)			
1 ^{er} degré	Général	Technique	Professionnel
9 %	9.78 %	45.9%	68.22 %

¹ Chiffres relevés auprès de l'IBSA.

Le manque de **stimulation** dans le milieu familial est une des causes principales du décrochage scolaire qui se retrouve au sein du public. Le manque de stimulation créative, cognitive, langagière et de connaissance de la **langue** étant un des principaux freins à l'intégration et à l'apprentissage scolaire.

Le public cible des jeunes est particulièrement touché par la **fracture numérique**.

En général nous constatons aussi une très faible **estime de soi**. Les enfants et les jeunes n'ont pas l'impression qu'ils « valent » quelque-chose, cela couplé à leur rapport à l'école souvent

fastidieux ils éprouvent des difficultés à trouver une place dans le collectif.

Les associations constatent sur le terrain un accroissement du nombre de jeunes inscrits dans leur structure qui sont issus d'une **famille monoparentale**. Il s'agit principalement de mères célibataires.

Les jeunes de ce quartier ont besoin de soutien, de retrouver de l'estime, de la confiance. Ils ont besoin de lieux pour eux. Ils ont besoin de trouver leur place dans la société.

Des lieux différents de l'école dans lesquels peuvent se développer les apprentissages quels qu'ils soient sont impératifs pour les jeunes.

Définissez les problématiques saillantes à l'échelle de ce quartier en ce qui concerne les enfants et les jeunes (Infrastructure insuffisante, manque d'offre...) :

Ce quartier à la population très jeune, une moyenne d'âge près de 5 points sous la moyenne régionale et une représentation très forte des 0-17 ans, nécessite donc des besoins spécifiques dans l'espace public et les équipements pour lesquels l'attente est forte.

Sur l'ensemble du périmètre, on note des manques en infrastructures pour la petite enfance, la nécessité de développer des équipements sportifs et/ou culturels, l'importance de renforcer les structures de lutte contre le décrochage scolaire, l'importance de créer des lieux qui reçoivent les jeunes dans de bonnes conditions ou encore l'envie de nombreux jeunes de développer des initiatives pour eux et pour le quartier.

Problématiques saillantes :

- Le quartier ne bénéficie que d'une salle de **sport** communale qui arrive aujourd'hui à saturation.
- L'offre en infrastructures **culturelles** est diversifiée cependant les lieux de culture ne sont pas très ouverts sur le quartier, ils restent très confidentiels.
- Pas de cinéma, théâtre, piscine.
- Centre culturel **Archipel 19** peu visible sur Koekelberg.
- Une seule maison de jeunes.
- Quelques autres **structures jeunesse** qui réalisent un travail très important pour tenter de répondre à une demande sans cesse grandissante. L'offre n'est pas en adéquation avec la demande principalement en ce qui concerne les adolescents du quartier.
- L'offre en **milieu d'accueil** pour enfants (0-3 ans) n'est pas en adéquation avec la pyramide des âges. Particulièrement dans la partie sud du périmètre où on compte beaucoup d'enfants en bas âge et aucun milieu d'accueil.
- Manques de structures d'accueil de la petite enfance dans les projets d'écoles (type pré-gardiennat).
- Manque **d'espaces verts** qui engendre un contexte de sur-utilisation. Celui-ci créant la plupart du temps une ambiance particulière et une excitation enjouée, mais aussi la possibilité de tensions.
- Manque de **salles polyvalentes** où les familles puissent se voir, communiquer et développer des activités communes.
- **Saturation** des écoles de devoirs.
- Manque de structures **d'aide scolaire pour les 12- 18 ans**.
- Le constat d'un faible **réseau associatif** à Koekelberg est partagé de manière unanime.
- Un **parc immobilier** globalement **ancien** avec une majorité des logements construits avant 1945 engendre notamment un manque d'isolation phonique et thermique ainsi que des mauvaises conditions de confort (**familles**

nombreuses).

- Manque **d'espaces de jeux** adaptés pour les familles, les filles, les grands enfants (10-12 ans) et les tout petits (0- 3 ans), les enfants handicapés et les espaces intergénérationnels.
- Nécessité de développer des **équipements financièrement accessibles** à la population.

Analyses complémentaires éventuelles :

Déjà fragilisé par la fracture socio-éducative, la fermeture de classes pendant l'année scolaire 2019-2020-2021 a creusé certaines inégalités auprès du public, essentiellement issu de ce quartier défavorisé de Koekelberg. Fracture numérique, décrochage scolaire, troubles psychologiques, ... ont explosés.

Nous tenons à mettre un point d'attention sur le fait que les structures existantes en P1 pourraient accueillir plus d'enfants si elles avaient des locaux adaptés (taille, sécurité,...).

B. Priorité 2 : Apprentissage et appropriation de langue française

A l'image de la région de Bruxelles Capitale, le périmètre de ce quartier présente un profil multiculturel. 30% des habitants ne sont pas belges.

Nous notons une croissance particulièrement rapide du nombre de Roumains et de Polonais et un recul du nombre de marocains et de turcs, ce qui engendre un changement au niveau du « paysage » de la commune.

Expliquez ici les caractéristiques du public cible composé d'adulte et les problématiques saillantes de celui-ci auxquelles une action de cohésion sociale, en ce compris un volet d'apprentissage du français, doit apporter une réponse :

Le public cible est **socio économiquement défavorisé**.

Il s'agit d'un public qui a la possibilité de suivre des cours en journée, des personnes dont le niveau de français est insuffisant pour la **recherche d'un emploi**, des **femmes au foyer** (ne souhaitant pas entrer dans la vie professionnelle) et qui aimeraient améliorer leur niveau de français pour pouvoir mieux suivre leur(s) enfant(s) à l'école, au sport, chez la logopède, chez le dentiste, ...

Il s'agit d'un public qui souhaiterait participer à la **société** : école des enfants, demande d'emploi, rapport avec les administrations, compréhension de documents,...

La **diversité** est plurielle. Les apprenants sont originaires de nombreux pays, ils sont de **confessions** diverses. La diversité est présente aussi dans l'éventail des âges des apprenants même si la majorité se situe entre 30 et 50 ans.

L'apprentissage du français est capital pour toute personne qui vient de l'étranger et qui ne maîtrise aucune de nos langues officielles. Pour des raisons évidentes d'**intégration** et même de survie dans un pays, de manière générale, la communication est plus qu'un besoin, c'est une **nécessité vitale**.

Même si ce n'est pas la majorité certains apprenants sont là par « **obligation** » administrative et manquent dès lors de motivation pour les apprentissages.

Même si les groupes sont mixtes nous notons une majorité de **femmes** (80%).

Même si les apprenants sont en demande, il faut noter un fort têt d'absentéisme. Les apprenants avec enfants en âge scolaire sont contraints de s'absenter lorsque leurs enfants sont malades, certains s'absentent pour des rendez-vous médicaux, d'autres personnes sont aux prises avec des démarches administratives, souvent chronophages.

Le développement de la connaissance de la langue redonne de la **confiance en soi** et aide à développer les compétences interpersonnelles ainsi que d'autres compétences génériques transférables dans le groupe social ou au sein de la famille. Ces acquis vont permettre d'accroître la participation à la société et au marché du travail et de consolider un sentiment d'identité positive chez les familles défavorisées et les groupes ethniques minoritaires.

L'objectif est de favoriser l'intégration des personnes étrangères au pays d'accueil, à la vie économique, sociale, culturelle et citoyenne à travers l'acquisition d'un niveau de connaissance du français oral et écrit suffisant.

Définissez les problématiques saillantes à l'échelle de ce quartier en ce qui concerne les adultes (Infrastructure insuffisante, manque d'offre...) :

Sur le terrain, nous constatons que les **différents groupes sociaux**, caractérisés essentiellement par leurs différences d'origine culturelle et de nationalité, se connaissent très mal, ce qui crée du **communautarisme**. Il existe un véritable cloisonnement entre ces différentes populations qui, bien qu'habitant dans le même quartier, n'échangent principalement qu'avec les membres de leur communauté respective. Outre une méconnaissance flagrante de la culture de l'autre, des préjugés et stéréotypes se forment de part et d'autre pouvant amener à des tensions sous-jacentes. Ces situations de tensions entre communautés seraient éventuellement atténuées par une meilleure maîtrise d'une langue commune en l'occurrence le français.

La moyenne du revenu médian du quartier est largement inférieure à la moyenne régionale. Le **chômage** reste une problématique forte notamment le chômage de longue durée et ce, même si des dynamiques de mise à l'emploi existent.

Il existe un écart très élevé entre les taux d'activité masculin et féminin dans ce quartier. La part de la population active occupée dans la population en âge de travailler est majoritairement masculine. Des structures de soutien pour les **femmes** qui souhaiteraient notamment se lancer sur le marché du travail devraient être encouragées.

Un nombre important de personnes est bénéficiaire d'**interventions majorées** pour les soins de santé (BIM). En effet, les revenus faibles de la population ne sont pas suffisants pour faire face aux dépenses liées à la **santé**. La **précarité financière** ne permet pas un accès aux soins qui puisse garantir un état de santé et de bien-être satisfaisants.

La **surface habitable** moyenne par habitant est inférieure à la moyenne de la région, ceci étant fortement lié au revenu et dépend du statut social général du ménage. Ce quartier abrite de nombreuses familles d'origine étrangère, qui regroupent souvent un grand nombre de personnes. La combinaison d'une surface limitée par personne et de la part importante de familles nombreuses atteste d'une très forte densité de la population, voire d'une **sur occupation des logements**.

Selon les chiffres du « monitoring des quartiers », le nombre de **commerces locaux** par habitants est de 3,24 dans ce quartier pour une moyenne en RBC de 4,28. La présence de commerces participe à l'attrait d'un quartier, à sa vitalité économique et jouent un rôle dans son développement.

Le quartier ne bénéficie que d'une seule salle de **sport** communale qui arrive aujourd'hui à saturation et qui ne propose pas suffisamment d'activités pour adultes.

L'offre en **infrastructures culturelles** est diversifiée, cependant les lieux de culture ne sont pas très ouverts sur le quartier et ils restent très confidentiels. Il n'y a ni cinéma, ni théâtre et pas de piscine.

Le manque de **salles polyvalentes** où les familles puissent se voir, communiquer et développer des activités communes se fait cruellement ressentir dans le quartier.

Analyses complémentaires éventuelles :

Déjà présente auparavant, la crise sanitaire COVID 19 a fait surgir de manière évidente la fracture numérique.

Cette fracture croît en fonction de l'âge, du genre et du niveau socio-économique des individus. Les femmes de plus de 60 ans de milieux moins éduqués sont les plus grandes victimes de la numérisation.

La faiblesse des niveaux économiques et éducatifs de la majorité des familles du « bas » de la commune engendre une fracture socio-éducative. Ces dernières années l'accès à l'emploi, la culture ou les services publics ont été bouleversés par la généralisation des nouvelles technologies. Il est donc essentiel de donner l'envie d'apprendre à s'en servir pour en optimiser au mieux leur utilisation dans un but d'autonomie et d'insertion sociale.

Des projets qui accordent la priorité à l'inclusion, en identifiant les populations à cibler et en menant les actions nécessaires pour offrir des opportunités véritablement égales en matière de développement des compétences numériques semblent indispensables à soutenir. Même s'il y en a déjà qui sont mis en place dans le quartier, il faudrait les valoriser davantage auprès du public cible, leur offrir un meilleur soutien et accompagner les nouvelles initiatives.

C. Priorité 4 : Vivre-ensemble

Expliquez ici les caractéristiques du public cible et les problématiques saillantes de celui-ci auxquelles une action de vivre-ensemble doit apporter une réponse (Communauté discriminée, discriminante ou repliée sur elle-même, mixité de genre difficile au sein d'une communauté...)

La commune de Koekelberg est une des communes les plus **densément peuplée** de la Région Bruxelloise et a connu une forte croissance démographique ces dernières années principalement concernant les **moins de 18 ans**. Dans ce quartier, la diminution de l'espace habitable consécutive à l'augmentation de la population génère des **conflits de voisinage**, notamment des nuisances sonores. Les infrastructures et espaces récréatifs du quartier (parcs, places, squares) sont investis par une population nombreuse et en particulier par un public jeune. Ces espaces étant peu nombreux ils se retrouvent rapidement saturés. Cette « surpopulation » impacte le sentiment que peuvent avoir les citoyens de leur sécurité, de leur qualité de vie et de leur bien-être.

L'**espace sur-utilisé** met également en scène une **hiérarchie d'utilisateurs** : les terrains de sport semblent en effet être un lieu sur lequel les garçons de plus de 12 ans ont la main mise, les jeunes enfants se retrouvent sur les espaces verts et les mamans occupant l'espace intermédiaire. La question qui se pose alors : où sont les jeunes **filles-femmes**?

A l'image de la Région Bruxelloise, le périmètre de ce quartier présente un profil **multiculturel**. 30% des habitants ne sont pas belges. On a ici un quartier métissé avec une part plus importante

qu'ailleurs d'habitants provenant de l'Afrique du Nord, cependant nous notons ces dernières années une croissance particulièrement rapide du nombre de Roumains et de Polonais. Sur le terrain, nous constatons que ces différents groupes sociaux, caractérisés essentiellement par leurs différences d'origine culturelle et de nationalité, se connaissent très mal. Nous observons un véritable **cloisonnement** entre ces différentes populations qui, bien qu'habitant dans le même quartier n'échangent principalement qu'avec les membres de leur communauté respective. Outre une méconnaissance flagrante de la culture de l'autre, des préjugés et stéréotypes se forment de part et d'autre pouvant amener à des tensions sous-jacentes.

La jeunesse étant très présente dans le quartier, notamment un grand nombre d'adolescents,

nous remarquons de plus en plus de **conflits de générations**. Celui-ci est souvent marqué par des préjugés mutuels qui découlent de valeurs divergentes ou de conflits d'intérêts. Les jeunes générations ont pour certains des difficultés à s'identifier aux personnes plus âgées, à comprendre qu'elles ont été jeunes, qu'elles ont contribué à la société, qu'elles font parties de leur histoire et qu'elles ont une riche expérience à partager.

Définissez les problématiques saillantes à l'échelle de ce quartier en ce qui concerne le vivre-ensemble (problème de cohabitation, manque d'espace de dialogue interculturel ou intergénérationnel...):

Problématiques saillantes :

- Manque d'offres en infrastructures culturelles et sportives
- Pas de cinéma, théâtre, piscine.
- Une seule maison de jeunes.
- Manque d'espaces verts ce qui engendre un contexte de sur-utilisation. Celui-ci créant la plupart du temps une ambiance particulière et une excitation enjouée, mais aussi la possibilité de tensions.
- Manque de salles polyvalentes où les familles puissent se voir, communiquer et développer des activités communes.
- Le constat d'un faible réseau associatif.
- Un parc immobilier globalement ancien qui engendre des mauvaises conditions de confort (familles nombreuses).
- Surface habitable moyenne par habitant inférieure à la moyenne de la région bruxelloise.
- Manque d'espaces de jeux adaptés pour les familles, les filles, les grands enfants (10-12 ans) et les tout petits (0- 3 ans), les enfants handicapés et les espaces intergénérationnels.
- Nécessité de développer des équipements financièrement accessibles à la population.
- Énormément de commerces connotés culturellement ce qui renforce le communautarisme.

Analyses complémentaires éventuelles :

Concernant la P4 à Koekelberg, l'association présente accueille principalement un public dit des « pays de l'Est ». Il semblerait dès lors opportun de diversifier les communautés touchées par cette priorité afin de lutter contre le repli identitaire.

D. Volet Impulsion

Définissez, le cas échéant, les problématiques saillantes des habitants du quartier qui n'ont pas traité directement à l'une ou l'autre priorité et identifiez pour chacun d'eux le public cible.

- Pour atteindre une égalité des droits et de traitement, il est nécessaire de lutter efficacement contre les discriminations, notamment les discriminations contre la population **LGBT**. L'orientation sexuelle est encore un tabou dans ce quartier. Par conséquent, le climat pour la vivre librement n'est pas favorable.
→ Public : tous les habitants
- **Inclusion des personnes en situation de handicap**, prise en compte des difficultés qui leur sont inhérentes et des conséquences qu'elles engendrent (logement, emploi, accès aux espaces, accès aux loisirs, intégration scolaire et para-scolaire,...) Et ce, dans le cadre d'une politique d'égalité des chances.
→ Public : personnes en situation de handicap
- **Emancipation des femmes - filles** : de nombreuses jeunes filles rencontrent des barrières importantes concernant l'accès à l'éducation qu'elles méritent (exemple : pas l'autorisation de prendre les transports pour se rendre dans une école en dehors du quartier). Leur éducation est souvent jugée non prioritaire, quand elle est en réalité un premier pas vers leur émancipation et leur autonomisation.
Il nous semble qu'il faudrait mettre plus en valeur des « figures » féminines issues de l'immigration notamment maghrébine qui ont des profils multiples et mieux reconnaître leur approche et leur action, qui se déroulent souvent dans l'ombre, mais qui sont essentielles.
→ Public : les jeunes filles, les adolescentes et les femmes.
- L'accueil des jeunes **primo-arrivants** en EDD demande une formation des animateurs plus pointue et néanmoins essentielle. Bien que ces enfants aient pour la plupart une grande motivation et une grande soif d'apprendre, ils doivent faire face à toutes sortes de difficultés. Les associations sont dès lors amenées à apporter un soutien psychologique, juridique, médical et social aux familles.
Il est fondamental que ces jeunes bénéficient d'un accompagnement pédagogique adapté.
→ Public : les jeunes primo-arrivants et les animateurs (formations)
- Dans certaines situations, compte tenu de la fragilisation des liens familiaux, du contexte, de l'histoire, de la culture, des représentations subjectives liées aux dimensions psychiques et aux émotions, « la **parentalité** » n'est pas toujours efficiente. Les aspects juridiques et symboliques, les droits et devoirs des parents, les normes sociales attendues, la pratique de la parentalité qui concerne les actes concrets de la vie quotidienne, les soins apportés à son enfant, le nourrissage, les interactions, ... ne sont pas toujours connus et exercés.
→ Public : tous les parents et futurs parents.
- **Prévention aux addictions - assuétudes**. Il s'agit d'état dans lequel une personne manifeste un besoin irrépressible qui entraîne la répétition d'un comportement à l'égard d'une substance ou d'une pratique. Plusieurs types d'addictions se retrouvent dans ce quartier comme dans beaucoup d'autres :
 - Tabagisme

- Alcoolisme
- Drogues
- Médicaments
- Dépendance aux jeux (paris ou vidéo)
- **Fracture numérique** : La faiblesse des niveaux économiques et éducatifs de la majorité des familles engendre une fracture socio-éducative. L'accès à l'emploi, la culture ou les services publics ont été bouleversés par la généralisation des nouvelles technologies. Il est donc essentiel de donner l'envie d'apprendre à s'en servir pour en optimiser au mieux leur utilisation dans un but d'autonomie et d'insertion sociale.
→ Public : tous les habitants.

Plan d'action sur le quartier

Définissez la volonté communale (ou non) d'augmenter l'offre de cohésion sociale, si oui pour quelle priorité ? Expliquez

Oui

- **Priorité 1** : soutien et accompagnement à la scolarité → saturation des structures existantes et nombreuses demandes sur le terrain.
La Commune a mis en place une collaboration avec L'université des familles et son programme de prévention et de lutte contre l'échec et contre le décrochage scolaire. La Commune leur octroie un subside annuel de 20.000€. En 2020, 128 jeunes ont été suivis pour du soutien scolaire, ce qui traduit un réel manque de places dans les structures de Cohésion sociale.
L'asbl MOSAIC compte 25 jeunes sur sa liste d'attente.
L'asbl Forum Koekelbergeois compte 12 jeunes sur sa liste d'attente.
Les études dirigées des écoles communales sont saturées (+/- 100 enfants). Et une liste d'attente comptant une vingtaine d'enfants est en place.
La bibliothèque (hors Covid) accueille en moyenne 150 jeunes de plus de 15 ans et 90 jeunes de moins de 15 ans par semaine en recherche d'un lieu pour faire leur travail scolaire.
Le service de prévention de la commune organisait jusqu'à cette rentrée scolaire un espace d'accrochage scolaire pour les enfants de primaire. Ils ont recentré leur travail sur les 5^{èmes} et 6^{èmes} primaire. Il y a donc une quinzaine d'enfants supplémentaires potentiellement en recherche d'une école de devoirs.
Il est évident que certains jeunes se retrouvent sur plusieurs listes, néanmoins ces chiffres nous montrent le besoin important de structures sur ce territoire communal.
- **Priorité 2** : apprentissage et appropriation de langue française → une seule structure saturée.
- **Priorité 4** : l'objectif en augmentant l'offre serait de diversifier les communautés actuellement touchées par cette priorité.

Définissez les objectifs généraux prioritaires des actions de soutien et d'accompagnement à la scolarité sur le territoire, en lien avec les problématiques mentionnées ci-dessus

- L'accessibilité financière,
- La contribution à la réduction des inégalités dans l'accès à la culture et au savoir,
- Donner la priorité aux enfants et aux jeunes les plus en difficultés sociales et scolaires,
- Attention particulière lors des moments charnières du parcours scolaire (1^{ère} primaire, CEB, CE1D),
- Proposer un soutien spécifique pour adolescents,
- Offrir un lieu « neutre », en dehors du temps scolaire qui permet à l'enfant d'être accompagné par un tiers différent du parent ou de l'enseignant (bénévoles ou professionnels) qui porte un autre regard sur lui,
- Créer les conditions favorables au développement et l'épanouissement de l'enfant en confortant les liens parents/enfants. Mettre en place une logique de soutien à la fonction parentale qui positionne les parents comme partenaires des actions, reconnaît leurs capacités éducatives dans une relation fondée sur l'échange et le partage.
- Permettre une meilleure émancipation en favorisant l'estime de soi et en consolidant un sentiment d'identité positive chez les familles défavorisées et les groupes ethniques minoritaires.
- Favoriser l'accès à la culture afin de mieux se développer sur le plan langagier, moteur, cognitif, social et affectif.
- Favoriser le développement de « CRACS » : « Citoyen Responsable Actif Critique et Solidaire ».

Définissez les objectifs généraux prioritaires des actions d'apprentissage et d'appropriation de langue française, en lien avec les problématiques mentionnées ci-dessus

- Emancipation, autonomie et indépendance
- Atteindre, dans la mesure du possible, une autonomie dans la vie de tous les jours et une valorisation de soi.
- Favoriser l'oral pour être compris dans la formulation des demandes, des besoins et des messages.
- Pouvoir répondre à des situations concrètes, résoudre un problème lié à la vie quotidienne.
- Comprendre les choix et décisions qu'on demande à l'apprenant de poser et lui permettre de faire ses choix lui-même, sans intermédiaire ou influence.
- Stimuler une participation active à la vie sociale, économique et culturelle du pays.
- Favoriser l'émancipation dans un climat de tolérance et d'échange.

Définissez les objectifs généraux prioritaires des actions de vivre-ensemble sur le territoire, en lien avec les problématiques mentionnées ci-dessus

- Cohabitation active entre les différentes communautés
- Meilleure utilisation des espaces publics par tous

Sur base des problématiques saillantes des habitants du quartier et du quartier dans son ensemble, identifiez les autres opérateurs (jeunesse, ISP, prévention, PCS...) qui peuvent contribuer à les améliorer et avec lesquels les opérateurs de cohésion sociale pourraient contracter des partenariats dans le cadre de leur mission.

Le partenariat : définition d'objectifs communs, identification des missions et des compétences de chacun par rapport aux objectifs définis, formalisation ou non du partenariat,...

Qui sont les partenaires mobilisables ?

- Partenaire naturels : les parents, les familles, le public.
- La communauté éducative : il s'agit des personnes qui travaillent au sein des établissements scolaires (direction, instituteurs, éducateurs, professeurs,...)
- Partenaires communaux :
 - Service prévention
 - Accueil Temps Libre
 - Service jeunesse
 - Ludothèque Jakadi
 - La bibliothèque francophone
 - Contrat de quartier durable Jacquet
 - CPAS
 - Village Jourdan (home)
 - Koekeltech (Asbl para-communale))
 - Centre sportif Victoria
- Les autres partenaires :
 - Le Pélican (Asbl)
 - Les Amis d'Accompagner (Asbl)
 - La scientothèque (Asbl)
 - Amana Montessori (Asbl)
 - Le vestiaire (Asbl)
 - Office de la naissance et de l'enfance
 - Télé Sainte-Anne (Asbl)

Au regard des problématiques non directement liées à une priorité ou directement liées à celles-ci mais dont une réponse devrait être renforcée, définissez les thématiques qui pourraient être reprises dans l'appel à projet « Impulsion »

- LGBT
- Inclusion des personnes en situation de handicap
- Emancipation des femmes – filles
- Soutien à la parentalité
- Prévention aux addictions - assuétudes.
- Fracture numérique
- Augmentation de personnel pour les P1 et P2 afin de renforcer l'offre d'un point de vue quantitatif ou qualitatif
- « Surfer » en sécurité (harcèlement, sécurisation, compréhension des différents réseaux,...)
- Education aux médias (fake news, ...)

1. Quartier « Basilique »



Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires (<i>D1 = faible ; D10 = élevé</i>)	D5	
Retard scolaire (<i>Moyenne régionale 14,5%</i>)	20%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin (<i>Décalage Besoin-Offre (régional)</i>)	Sous offre (2)	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation (<i>Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés</i>)	265	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (<i>Décalage Besoin-Offre (régional)</i>)	Pas de décalage	
Indicateur de mixité culturelle (<i>Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population</i>)	5	
Indicateur de mixité socio-économique (<i>Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)</i>)	6	

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	↗ 17,85	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	→ 6,33	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	↗ 12,81	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	↑ 12,12	
Part de l'Afrique du Nord (%) :	↗ 3,44	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	↗ 2,49	
Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	→ 2,57	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	→ 12,83	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	→ 10,72	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	→ 19704	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	↗ 55,62	
Part des personnes bénéficiant du RIS	→ 3,4	

Besoins très importants
 Besoins importants
 Besoins moyens

Sous offre
 Sous offre importante
 Sous offre très importante

Très hétérogène
 Très homogène
 Indicateur préoccupant
 Indicateur très préoccupant

↑ Très supérieur à la moyenne régionale
↗ Supérieur à la moyenne régionale
→ Dans la moyenne régionale
↘ Inférieur à la moyenne régionale
↓ Très inférieur à la moyenne régionale

Identification de l'offre

Opérateurs de cohésion sociale reconnus par la CoCoF actifs sur le territoire :

NOM de l'association	Action(s)
x	

Autres opérateurs de cohésion sociale actifs sur le territoire :

NOM de l'association	Action(s)
Le vestiaire	Service paroissial, vêtements seconde main
Le Pélican	Assuétudes : accompagnement psychologique, réinsertion, prévention, formation...
IBGE	Gardiens de parc
Burger Café Citoyen (CPAS)	Lieu de rencontre sur les droits sociaux

Analyse qualitative

Situation

Le quartier résidentiel Basilique, d'origine agricole, urbanisé tardivement et situé en deuxième couronne de la Région, s'est transformé de façon progressive et essentiellement au cours de la seconde moitié du 20^e siècle. Depuis les années 1970 l'avenue de la Basilique s'est équipée d'immeubles à appartements devenant l'artère la plus peuplée de Koekelberg tout comme l'avenue du Château.

Ce quartier a gardé un caractère résidentiel se matérialisant actuellement par des types de bâtisses diverses, maisons unifamiliales, grands immeubles à appartements, maisons de maître.

La partie « Simonis » de ce quartier est bien desservie en matière de transports en commun, la station de métro Simonis-Elisabeth, draine un important nombre de passagers. A ces lignes de métro s'ajoute le tram 19. Il y a également des bus de la STIB et de De Lijn qui transitent ou ont leur terminus à la station Simonis. En 2009, l'ancienne gare comprise dans l'espace Simonis a été réouverte. Ce nœud de communication a engendré une transformation de la place Simonis en lieu horeca avec de nombreux magasins d'alimentation.

N'oublions pas le Parc Elisabeth (non habité) dont la superficie de 17 hectares représente environ 14.5 % du territoire communal.

Infrastructures

A l'exception des locaux des gardiens de parc de l'**IBGE**, ce quartier est démuné de **bâtiments publics** (police, administration communale, CPAS, prévention, Stib..). Tous sont situés dans le quartier de Koekelberg historique. Les habitants de cette zone sont en quelque sorte coupés d'une administration de proximité.

Aucune **école** francophone ne se situe dans ce quartier, ni aucune **crèche** francophone.

Nous trouvons dans ce périmètre une **galerie d'art**, Aboriginal Signature, galerie spécialisée en art Aborigène d'Australie.

Nous retrouvons la **Basilique** de Koekelberg qui se situe dans le périmètre de ce quartier ainsi que toute la vie paroissiale qui s'y rapporte. Notamment, Le Vestiaire qui est un service paroissial qui récolte des vêtements, du linge de maison et des chaussures et qui les revend à petit prix afin que chacun puisse se vêtir dignement.

En rappel au passé industriel de la commune, un **musée** du chocolat a récemment ouvert rue De Neck, dans l'ancienne chocolaterie et biscuiterie Victoria : le Belgium Chocolate Village.

Nous souhaitons attirer l'attention sur l'ouverture récente de deux nouveaux services communaux :

- **L'antenne intégrée de sécurité et de proximité** « LISA » (local integrated security antenna) qui a ouvert ses portes fin octobre 2021 à la lisière de ce quartier.

Les services communaux offerts à la population seront les suivants :

- Service de liaison des inspecteurs de quartier
- Permanence-accueil de première ligne des gardien.ne.s de la paix
- Dispositif de techno-prévention
- Service de médiation de quartier
- Service du bureau d'aide aux victimes (BAV)
- Permanence administrative communale
- Permanence jeunes par la médiation scolaire
- Permanence sociale et numérique
- Créé par le CPAS, le **Burger Café Citoyen** est un lieu de rencontres ouvert à tous 2 jours par semaine. Il se veut être un lieu convivial, libre d'accès où la population peut se rencontrer et où divers évènements ont lieu, formations, débats, conférences. Des collaborations avec des asbl se mettent également en place. L'objectif principal vers lequel tend le CPAS est la lutte contre le non-recours aux droits sociaux en Belgique.

Population

- Structure de la population par âge

Comme nous le disions ce quartier est résidentiel, essentiellement voué à une vie urbaine donc avec des mouvements initiaux de va et vient pour le travail. Il s'est peuplé tout au long du XXème siècle et ainsi qu'au début du XXIème siècle avec l'arrivée de nouveaux immeubles et avec le baby-boom des années 2000 ainsi que les nouveaux ressortissants qui sont arrivés en famille. Les propriétaires des années 70-80, actifs dans la vie, sont maintenant des seniors avec d'autres types de besoins. Cependant, les immeubles modernes installés dans l'avenue de la Basilique amènent de nouveaux propriétaires et locataires plus jeunes. Ce quartier a donc tendance à se rajeunir par l'arrivée de familles avec enfants.

Age moyen	BASILIQUE
-2000-	44,21
-2005-	43,67
-2010-	44,54
-2015-	41,71
-2019-	41,19
Variation depuis 2000	-3,02
Variation depuis 2015	-0,53

*Source : DLS, LISA, Service de Prévention février 2021

Répartition de la population par tranche d'âge 2019	0 à 17 ans	18 à 65 ans	Plus de 65 ans
BASILIQUE	20,44%	60,49%	19,07%

*Source : DLS, LISA, Service de Prévention février 2021

Part des couples avec enfants dans le total Des ménages privés	2001	2019
BASILIQUE	22,29%	29,15%

*Source : Monitoring des quartiers

- Structure de la population par nationalité

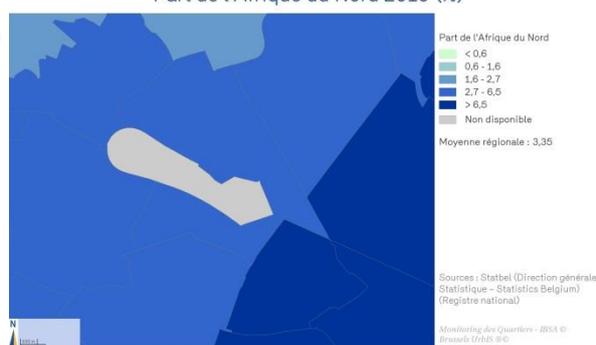
Les migrants des pays de l'est qui ont adhéré à l'Union Européenne et qui sont arrivés en Région Bruxelloise ne se sont pas répartis de manière égale sur le territoire. Globalement, la proportion de ce type de ressortissants est supérieure à la moyenne régionale dans plusieurs quartiers à l'ouest et au nord du canal et notamment à Koekelberg.

A Koekelberg, à partir de 2014, le nombre de Roumains a dépassé le nombre de Marocains dans la commune.

Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) 2019 (%)



Part de l'Afrique du Nord 2019 (%)



Pendant longtemps, la nationalité marocaine était la première nationalité étrangère à Koekelberg, loin devant les autres nationalités ce qui n'est plus le cas actuellement. Ce constat se retrouve également dans le quartier Basilique.

Sécurité

Dans ce quartier, nous identifions les « hots spots » suivants :

- **Le parc Elisabeth** : présence de SDF aux profils très différents (ouvriers, poly toxicomanes, troubles mentaux), trafic et consommation de drogues (principalement du cannabis), présence d'ouvriers qui consomment de l'alcool à la fin de leur journée de travail (abandon de déchets et de canettes), présence de groupes de jeunes parfois perturbateurs mais aussi des familles qui viennent pique-niquer lors des beaux jours et qui refusent de respecter les règlements,...
- **Le métro Simonis** (zone de passage): vols à la tire, détention et usage de drogues, trafic de drogue, rébellion, outrages, vols avec violence et menaces, vandalismes, groupes de jeunes perturbateurs, ...

Le travail de zonage, de prises de contact et d'orientation effectué par les travailleurs sociaux de rue du Service de Prévention s'exerce principalement dans ces deux secteurs. Leur tâche première est la lutte contre l'exclusion sociale pouvant générer un sentiment d'insécurité.

Plan d'action sur le quartier

Définissez la volonté communale (ou non) d'augmenter l'offre de cohésion sociale, si oui pour quelle priorité ? Expliquez

Oui

- **Priorité 1 : soutien et accompagnement à la scolarité** → aucune structure
Nous constatons un flagrant rajeunissement de la population de ce quartier même si la moyenne d'âge reste élevée. De plus le retard scolaire est supérieur à la moyenne de la région de Bruxelles capitale. Il nous semble donc essentiel qu'une structure de soutien scolaire puisse trouver sa place dans ce quartier. Notons également, qu'il n'y a ni école (pas d'études) ni bibliothèque, lieux où les jeunes peuvent travailler.
- **Priorité 2 : apprentissage et appropriation de langue française** → aucune structure
Il nous paraît évident que les populations nouvellement arrivées dans le quartier, notamment celles venues de l'est, ont besoin d'être accompagnées dans leurs démarches d'adaptation et particulièrement dans l'acquisition d'une langue nationale.

Définissez les objectifs généraux prioritaires des actions de cohésion sociale sur le territoire, en lien avec les problématiques mentionnées ci-dessus :

- Favoriser le développement de « CRACS » : « Citoyen Responsable Actif Critique et Solidaire ».
- Contribuer à la réduction des inégalités dans l'accès à la culture et au savoir, afin de mieux se développer sur le plan langagier, moteur, cognitif, social et affectif.
- Offrir un lieu « neutre », en dehors du temps scolaire qui permet à l'enfant d'être accompagné par un tiers différent du parent ou de l'enseignant (bénévoles ou professionnels) qui porte un autre regard sur lui.
- Créer les conditions favorables au développement et l'épanouissement de l'enfant en confortant les liens parents/enfants. Mettre en place une logique de soutien à la fonction parentale qui positionne les parents comme partenaires des actions, reconnaît leurs capacités éducatives dans une relation fondée sur l'échange et le partage.
- Permettre une meilleure émancipation en favorisant l'estime de soi et en consolidant un sentiment d'identité positive chez les groupes ethniques minoritaires.
- Atteindre, dans la mesure du possible, une autonomie dans la vie de tous les jours et une valorisation de soi par l'acquisition d'une des langues nationales.
- Stimuler une participation active à la vie sociale, économique et culturelle du pays.
- Favoriser l'émancipation dans un climat de tolérance et d'échange.
- Cohabitation active entre les différentes communautés.
- Meilleure utilisation des espaces publics par tous.

Sur base des problématiques saillantes des habitants du quartier et du quartier dans son ensemble, identifiez les autres opérateurs (jeunesse, ISP, prévention, PCS...) qui peuvent contribuer à les améliorer et avec lesquels les opérateurs de cohésion sociale pourraient contracter des partenariats dans le cadre de leur mission.

Qui sont les partenaires mobilisables sur le territoire communal ?

- Partenaire naturels : les parents, les familles, le public.
- La communauté éducative : il s'agit des personnes qui travaillent au sein des établissements scolaires (direction, instituteurs, éducateurs, professeurs,...)
- Partenaires communaux :
 - Service prévention
 - Accueil Temps Libre
 - Service jeunesse
 - Ludothèque Jakadi
 - La bibliothèque francophone
 - Contrat de quartier durable Jacquet
 - CPAS
 - Village Jourdan (home)
 - Koekeltech (Asbl para-communale))
 - Centre sportif Victoria
- Partenaires de la Cohésion Sociale
 - La maison en couleurs (Asbl)
 - MOSAIC (Asbl)
 - NOROC (Asbl)

- Le Forum Koekelbergeois (Asbl)
- Les autres partenaires :
 - Le Pélican (Asbl)
 - Les Amis d'Accompagner (Asbl)
 - La scientothèque (Asbl)
 - Amana Montessori (Asbl)
 - Le vestiaire (Asbl)
 - Office de la naissance et de l'enfance
 - Télé Sainte-Anne (Asbl)

Sur base des problématiques saillantes mentionnées ci-dessous qui n'ont pas trait directement à l'une ou l'autre priorité décrétales de cohésion sociale, identifiez-vous des thématiques qui pourraient être reprises dans l'appel à projet « Impulsion » ? Si oui, veuillez mentionner également si cette thématique est spécifique au quartier ou si elle est commune à l'ensemble de la commune.

- LGBTQ+ (Commune)
- Inclusion des personnes en situation de handicap (Commune)
- Soutien à la parentalité (Commune)
- Assuétudes (Quartier)
- Fracture numérique (Commune)
- Intergénérationnel (Quartier)
- Protection de l'environnement, écologie (Commune)

2. Quartier « Hôpital Français »



Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires (<i>D1 = faible ; D10 = élevé</i>)	D4	
Retard scolaire (<i>Moyenne régionale 14,5%</i>)	12%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin (<i>Décalage Besoin-Offre (régional)</i>)	Sur offre (1)	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation (<i>Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés</i>)	194	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (<i>Décalage Besoin-Offre (régional)</i>)	Pas de décalage	
Indicateur de mixité culturelle (<i>Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population</i>)	5	
Indicateur de mixité socio-économique (<i>Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)</i>)	4	

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	↗ 16,69	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	↘ 5,77	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	→ 12,29	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	↗ 8,03	
Part de l'Afrique du Nord (%) :	→ 2,98	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	→ 2,01	
Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	↘ 1,42	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	↗ 13,23	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	→ 9,05	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	↗ 22531	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	↑ 59,48	
Part des personnes bénéficiant du RIS	↘ 2,4	

Besoins très importants
 Besoins importants
 Besoins moyens

Sous offre
 Sous offre importante
 Sous offre très importante

Très hétérogène
 Très homogène
 Indicateur préoccupant
 Indicateur très préoccupant

Très supérieur à la moyenne régionale
 Supérieur à la moyenne régionale
 Dans la moyenne régionale
 Inférieur à la moyenne régionale
 Très inférieur à la moyenne régionale

Identification de l'offre

Pour Koekelberg, aucun opérateur de cohésion sociale reconnu par la CoCoF n'est actif sur ce territoire.

Analyse

Les indicateurs analysés par la Cocof ne semblent pas montrer de besoins saillants.

VOLET 2. BALISES DELIMITANT LE NOMBRE D'OPERATEURS MINIMAL ET MAXIMAL

Dans une visée de consolidation d'une politique de cohésion sociale sur l'ensemble du territoire régional, et afin d'apporter une réponse aux besoins dans certains quartiers, tout en évitant une explosion budgétaire due à un nombre d'opérateurs potentiellement illimité, le décret prévoit la fixation d'un nombre minimum et maximum d'opérateurs.

1. Propositions de la COCOF

Sur base d'indicateurs précis et de données statistiques, deux propositions ont été développées par la Cocof pour faciliter la mise en place de cette balise concernant la P1 (soutien scolaire) et la P2 (apprentissage langue française).

- Proposition A : Nombre d'opérateurs supplémentaires sur base du décalage entre offre et besoin au niveau communal (annexe 1)

Sur base des données de l'étude d'impact réalisée par le Cracs, le total communal des subventions qui seront attribuées aux opérateurs locaux a été comparé aux besoins identifiés pour cette commune, par quartier.

Pour la P1 les besoins sont représentés par le nombre d'enfants en retard scolaire et le niveau socio-économique des enfants.

Pour la P2 les besoins sont représentés par le nombre de demandeurs d'emploi infra-qualifiés.

Proposition A Cocof :

	Nombre d'opérateurs minimum (actuels)	Catégorie	Nombre d'opérateurs maximum	Différence
Priorité 1	3	A	3	/
Priorité 2	1	A	1	/

- Proposition B : Nombre d'opérateurs supplémentaires sur base du nombre de quartiers sous-priorisés (annexe 2)

Sur base de l'étude de programmation pour laquelle le CRACS a été mandaté, les communes ont été réparties sur base du nombre de quartiers présentant un écart important entre offre et besoin comparativement à d'autres quartiers. Pour chaque commune, cet indicateur des différents quartiers a été comptabilisé en prenant en compte la pondération donnée représentant le degré du décalage entre offre et besoin.

Proposition B Cocof :

	Nombre d'opérateurs minimum (actuels)	Catégorie	Nombre d'opérateurs maximum	Différence
Priorité 1	3	B	4	+1
Priorité 2	1	A	1	/

Concernant la P4 (vivre ensemble) et étant donné la difficulté d'estimer les besoins relatifs à cette priorité, il est proposé de fixer uniquement un nombre maximum d'opérateurs potentiels correspondant à 20 % du nombre d'opérateurs P1 et P2 actuels.

Total actuel P1 + P2 Communaux	20%	Nombre de P4 actuel	Proposition Cocof	Différence
4	1	1	1	/

2. Propositions de la Coordination

La coordination a pris connaissance des différentes analyses de la Cocof et se sent plus en accord avec la deuxième méthode qui s'attarde sur l'offre et la demande des quartiers. Cependant, afin d'établir les balises demandées il nous semble opportun de nous baser sur l'analyse qualitative des quartiers.

- **Priorité 1 : Soutien et accompagnement scolaire**

En 2020, 28 % de la population Koekelbergeoise a entre 0 et 18 ans, ce qui est supérieur à la moyenne régionale. De plus certains quartiers historiquement « séniors » se rajeunissent peu à peu.

Comme signifié et analysé précédemment, nous notons une saturation des structures existantes que ce soit celles soutenues en cohésion sociale, d'autres ou encore les infrastructures communales. Notons également que le retard scolaire sur la commune est lui aussi supérieur à la moyenne de la région de Bruxelles capitale. Pour toutes ces raisons, qui sont explicitées précédemment il nous semble évident que Koekelberg manque de structures de soutien et accompagnement scolaire.

Voici ce que nous proposons :

Quartiers	Nombre d'opérateurs minimum (actuels)	Nombre d'opérateurs maximum
Koekelberg	3	5
Basilique	0	1
Hôpital Français	0	0
Total	3	6

- **Priorité 2 : Apprentissage de la langue française**

Au vu des différents chiffres et des analyses de terrain faites ci-dessus, il nous paraît évident que les populations nouvellement arrivées dans le quartier, notamment celles venues de l'est, ont besoin d'être accompagnées dans leurs démarches d'adaptation et particulièrement dans l'acquisition d'une langue nationale.

Voici ce que nous proposons :

Quartiers	Nombre d'opérateurs minimum (actuels)	Nombre d'opérateurs maximum
Koekelberg	1	1
Basilique	0	1
Hôpital Français	0	0
Total	1	2

- **Priorité 4 : Vivre ensemble**

L'objectif en augmentant l'offre serait de diversifier les communautés actuellement touchées par cette priorité sur notre commune et donc de lutter contre le repli identitaire. Il s'agirait d'axer le travail sur la cohabitation active entre les différentes communautés en faisant notamment une meilleure utilisation des espaces publics.

Voici ce que nous proposons :

Quartiers	Nombre d'opérateurs minimum (actuels)	Nombre d'opérateurs maximum
Koekelberg	1	2
Basilique	0	0
Hôpital Français	0	0
Total	1	2

VOLET 3. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Au regard de l'analyse de l'étude de programmation réalisée par le Cracs, des fiches signalétiques réalisées par la Cocof représentant les différents quartiers, des éléments et analyses quantitatifs et qualitatifs fournis par les opérateurs de terrain, nous pouvons conclure qu'il manque réellement de structures de cohésion sociale sur le territoire de Koekelberg.

Ce travail d'état des lieux nous permet donc d'orienter l'offre en matière de cohésion sociale et de baliser celle-ci de la manière suivante :

	Nombre d'opérateurs minimum (actuels)	Nombre d'opérateurs maximum
Priorité 1	3	6
Priorité 2	1	2
Priorité 4	1	2
Total	5	10

Il est de notre rôle de mettre en avant le manque d'espaces dont disposent les Asbl du programme et plus globalement le manque de locaux disponibles sur le territoire communal. Cette situation représente un réel frein à l'éventuelle mise en place de nouvelles initiatives.

ANNEXE 1

Catégorisation des communes pour la Priorité 1									
Commune	Subvention Etude d'impact	points (/30.000)	Nombre d'enfants en retard scolaire	Nombre d'action prioritaire sur base du retard scolaire 30.000 (/10)	Nombre d'enfants ISE 1-5	Nombre d'action prioritaire sur base de l'ISE (/66507*317,3)	Sélection retard sauf si ISE plus bas	Différence entre offre actuel et besoin	Catégorisation (< 3 = A (+0), entre 3 et 6 = B (+1), entre 6 et 9 = C (+2), entre 9 et 12 = D (+3), > 12 = E (+4))
1000	1090000	36,33	520	52	12766	60,9	52	15,67	E
1030	910000	30,33	529	52,9	11156	53,2	52,9	22,57	E
1040	200000	6,67	72	7,2	751	3,6	3,6	-3,07	A
1050	200000	6,67	134	13,4	1355	6,5	6,5	-0,17	A
1060	580000	19,33	124	12,4	2501	11,9	11,9	-7,43	A
1070	785000	26,17	358	35,8	10389	49,6	35,8	9,63	D
1080	510000	17	413	41,3	9839	46,9	41,3	24,3	E
1081	160000	5,33	75	7,5	1727	8,2	7,5	2,17	A
1082	70000	2,33	71	7,1	1591	7,6	7,1	4,77	B
1083	30000	1	68	6,8	1166	5,6	5,6	4,6	B
1090	175000	5,83	143	14,3	2626	12,5	12,5	6,67	C
1140	100000	3,33	110	11	2457	11,7	11	7,67	C
1150		0	31	3,1	189	0,9	0,9	0,9	A
1160	0	0	35	3,5	214	1	1	1	A
1170	30.000	1	51	5,1	229	1,1	1,1	0,1	A
1180	125000	4,17	107	10,7	1102	5,3	5,3	1,13	A
1190	300000	10	135	13,5	2819	13,4	13,4	3,4	B
1200		0	68	6,8	648	3,1	3,1	3,1	B
1210	475000	15,83	129	12,9	2982	14,2	12,9	-2,93	A

Catégorisation des communes pour la priorité 2						
Communes	Subvention Etude d'impact	points (/30.000)	DEI infraqualifié	Max sur base DEI	Différence avec DEI infra	catégorisation (indicateur DEI)
1000	780.000	26	4748	47,4825	21,5	E
1030	787500	26,3	3735	37,35	11,1	D
1040	162500	5,4	703	7,031666667	1,6	A
1050	175000	5,8	1173	11,728333333	5,9	B
1060	190000	6,3	1238	12,375833333	6	C
1070	390000	13	3400	33,998333333	21	E
1080	410000	13,7	3340	33,396666667	19,7	E
1081	90000	3	519	5,186666667	2,2	A
1082		0	460	4,5975	4,6	B
1083		0	429	4,291666667	4,3	B
1090	30000	1	1000	10,004166667	9	C
1140	85000	2,8	791	7,913333333	5,1	B
1150		0	162	1,616666667	1,6	A
1160	72500	2,4	241	2,414166667	0	A
1170	75000	2,5	194	1,935	-0,6	A
1180	30000	1	648	6,479166667	5,5	B
1190	105000	3,5	1116	11,1625	7,7	C
1200		0	420	4,195	4,2	B
1210	372500	12,4	1132	11,3175	-1,1	A

ANNEXE 2

Priorité 1						
Communes	Nombre d'opérateurs minimum (actuels)	Nombre de quartiers sous-priorisés	Nombre de points (sous-offre=1, Sous-offre importante=2, Sous-offre importante=3)	Catégorie basée sur le nombre de points (0 = A = + 0, Entre 1 et 2 = B = + 1, Entre 3 et 4 = C = + 2, Entre 5 et 7 = D = + 3, Entre 8 et 12 = E = + 4)	Nombre d'opérateurs maximum	Nombre d'opérateurs potentiels supplémentaires (anciens régionaux + futurs régionaux)
1000	25	4	8	E	29	1
1030	21	4	6	D	24	1
1040	4	1	1	B	5	
1050	5	4	4	C	7	2
1060	13	0	0	A	13	
1070	15	5	5	D	18	
1080	11	5	12	E	15	
1081	3	1	1	B	4	
1082	0	1	2	B	1	1
1083	0	2	4	C	2	1
1090	3	3	3	C	5	
1140	2	3	3	C	4	
1150	0	0	0	A	0	
1160	0	2	2	B	1	
1170	0	2	2	B	1	1
1180	0	3	3	C	2	3
1190	7	1	2	B	8	2
1200	0	4	4	C	2	
1210	10	1	1	B	11	

Priorité 2						
Communes	Nombre d'opérateurs minimum (actuels)	Nombre de quartiers sous-priorisés	Nombre de points (sous-offre=1, Sous-offre importante=2, Sous-offre importante=3)	Catégorie basée sur le nombre de points (0 = A = + 0, Entre 1 et 2 = B = + 1, Entre 3 et 4 = C = + 2, Entre 5 et 7 = D = + 3, Entre 8 et 12 = E = + 4)	Nombre d'opérateurs maximum	Nombre d'opérateurs potentiels supplémentaires (ancien régionaux)
1000	13	8	11	E	17	3
1030	14	5	6	D	17	1
1040	4	1	1	B	5	
1050	4	4	4	C	6	
1060	4	1	2	B	5	2
1070	9	4	6	D	12	1
1080	10	4	7	D	13	1
1081	1	0	0	A	1	
1082	0	1	2	B	1	
1083	0	1	2	B	1	
1090	1	1	2	B	2	
1140	1	2	2	B	2	
1150	0	0	0	A	0	
1160	1	0	0	A	1	
1170	0	0	0	A	0	1
1180	0	2	2	B	1	1
1190	2	2	3	C	4	1
1200	0	0	0	A	0	
1210	12	1	1	B	13	

BIBLIOGRAPHIE

Ce diagnostic a été réalisé grâce à plusieurs sources :

- Houssière Audrey, *L'intégration des enfants primo-arrivants en Communauté française de Belgique*, Think tank européen pour la Solidarité, 2010.
- Koekelberg Rapport Communal annuel, 2020 – 2021.
- Service de Prévention, Koekelberg, *Diagnostic local de sécurité LISA*, 2021.
- CityTools Grounded Urbanism, *Contrat de quartier durable Jacquet, diagnostic*, 2021.
- Perspective Brussels, *CRU6 autour de Simonis*, 2020.
- La ruche aux livres, *Koekelberg au fil du temps*, 2006.
- Cracs, *Etude de programmation*, 2021.

Sources internet :

- Le Monitoring des Quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale
<https://monitoringdesquartiers.brussels/>
- L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse. Zoom sur les communes.
<https://ibsa.brussels/>